



# APPEL À CANDIDATURE

**FINALES DÉPARTEMENTALES FESTIVAL FOOT U13 PITCH**

**SAMEDI 01 AVRIL 2023**

# SOMMAIRE

**1** Préambule

**2** Conditions administratives

**3** Conditions logistiques

**4** Conditions financières

**5** Informations générales

**6** Contacts

# 1 PRÉAMBULE

**Le District des Hauts-de-Seine de Football recherche le futur club organisateur des finales U13G ET U13F**

Afin d'élargir au maximum de clubs la possibilité d'accueillir, les finales se dérouleront sur la journée.

**Vous trouverez ci-après les conditions d'éligibilité à remplir :**

1. Conditions administratives : candidature, autorisations...
2. Conditions logistiques : terrains, vestiaires, sécurité, restaurations et équipements divers
3. Conditions financières

**Candidature à envoyer avant le 28 janvier 2023 au :**

**District des Hauts-de-Seine de Football  
92, avenue Marceau  
92400 Courbevoie**

ou par mail à [secretariat@district-foot92.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot92.fff.fr)

# 2 CONDITIONS ADMINISTRATIVES

## POUR CANDIDATURE :

- Remplir la fiche de candidature (en pièce jointe)
- Accord écrit du Président du club
- Autorisation de la municipalité pour le prêt des installations
- Mise à disposition des installations (terrains + vestiaires) pour la durée de la manifestation

# 3

## CONDITIONS LOGISTIQUES

## TERRAINS :

- U13G : 2 terrains de foot à 11 soit 4 terrains de foot à 8 (filets en bon état) sur toute la journée + 8 bancs de touche + 8 chaises
- U13F : 1 terrain de foot à 11 soit 2 terrains de foot à 8 (filets en bon état) sur la demi journée + 4 bancs de touche + 4 chaises
- Classement installations niveau 5
- Sécurité obligatoire (main courante fermée)
- Tribune recommandée : capacité minimum 100/200 places





## INSTALLATIONS :

- U13G : 8 vestiaires joueurs minimum (2 équipes par vestiaire)
- U13F : 4 vestiaires joueuses minimum (2 équipes par vestiaire)
- 2 ou 3 vestiaires arbitres (pour 3 pers minimum)
- 1 tente pour le comité d'organisation équipée de tables et chaises (proche terrains si possible) et d'un bloc électrique
- 1 local de stockage pour les récompenses et les goûters
- 1 local (ou tente) pour infirmerie de l'équipe médicale (Croix Rouge) proche des terrains si possible
- Barrières de sécurité

## ÉQUIPEMENTS DIVERS (restauration, parking, animation) :

- Les dirigeants du club support assurent la gestion de la buvette
- Un espace pour le déjeuner de l'organisation
- Le club support doit assurer un minimum de sécurité autour du terrain de la manifestation en collaboration avec le District
- Un parking public et une dizaine de places pour les voitures de l'organisation (District)
- Une sono pour l'animation (fixe ou mobile). L'animation sera assurée par l'organisation (District)

# 4 CONDITIONS FINANCIÈRES

- Toutes les dépenses liées à l'organisation sont prises en charge par le District après devis validé
- La recette de la buvette revient au club support
- La restauration et les boissons des intervenants (personnels du district, commissaires et comité directeur) seront prises en charge par le District mais l'approvisionnement et le service seront gérés par le club après accord des modalités et sur justificatifs de paiement (Factures)
- L'approvisionnement et le service seront gérés par le club après accord des modalités et sur justificatifs de paiement (Factures)

# 5 INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Le District informera le club retenu au mois de Février 2023**
- Une réunion sur les modalités d'organisation aura lieu avec le club retenu
- Le club retenu désignera un responsable général et un responsable vestiaires qui seront en contact permanent avec le District
- Une campagne de communication sera faite par le District. Les publicités sur les installations ne seront tolérées que si elles ne sont pas concurrentes aux partenaires du District. Le District fournira l'habillage des installations (banderoles) à mettre en place le jour des finales

# 6 CONTACTS

- Jean-Pierre SABANI – Secrétaire Général  
Tél : 06.36.36.70.07  
Mail : [secretaire-general@district-foot92.fff.fr](mailto:secretaire-general@district-foot92.fff.fr)
- Gérard DELORME – Vice-Président délégué  
Tél : 06.27.78.43.27  
Mail : [vp-delegue@district-foot92.fff.fr](mailto:vp-delegue@district-foot92.fff.fr)
- Alain VIAUD – Vice-Président  
Tél : 06.11.52.37.62  
Mail : [viaudal@free.fr](mailto:viaudal@free.fr)
- Adrien COUGARD – Directeur administratif  
Tél : 01.41.16.55.04  
Mail : [direction@district-foot92.fff.fr](mailto:direction@district-foot92.fff.fr)
- Roshan RAVINESAN – animateur de la Commission du Football Éducatif Masculin  
Tél : 06.23.45.33.58  
Mail : [ravinesan.roshan@gmail.com](mailto:ravinesan.roshan@gmail.com)



**MERCI !**